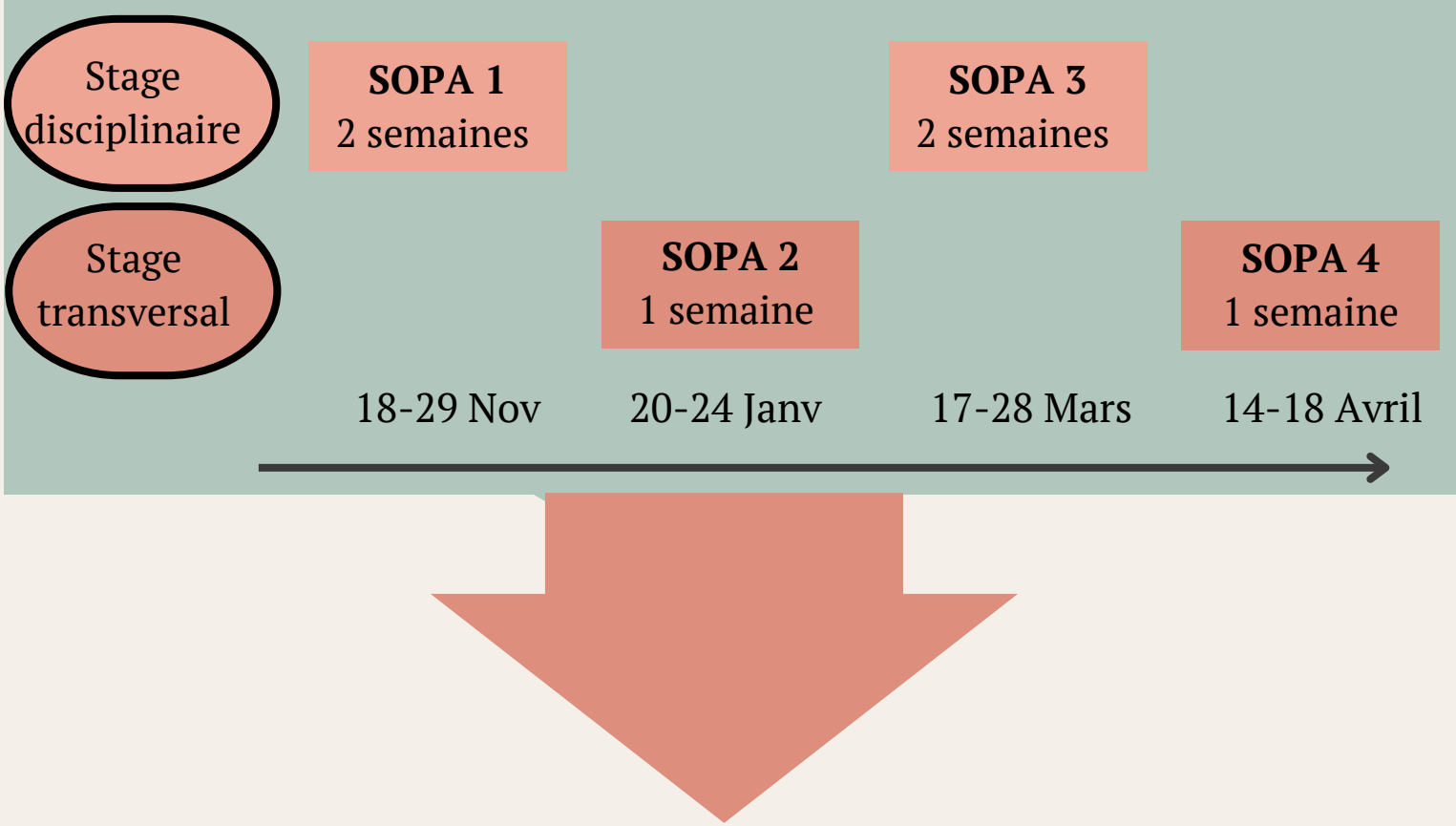

CALENDRIER DES STAGES SOPA

SECOND DEGRÉ ET ENCADREMENT ÉDUCATIF

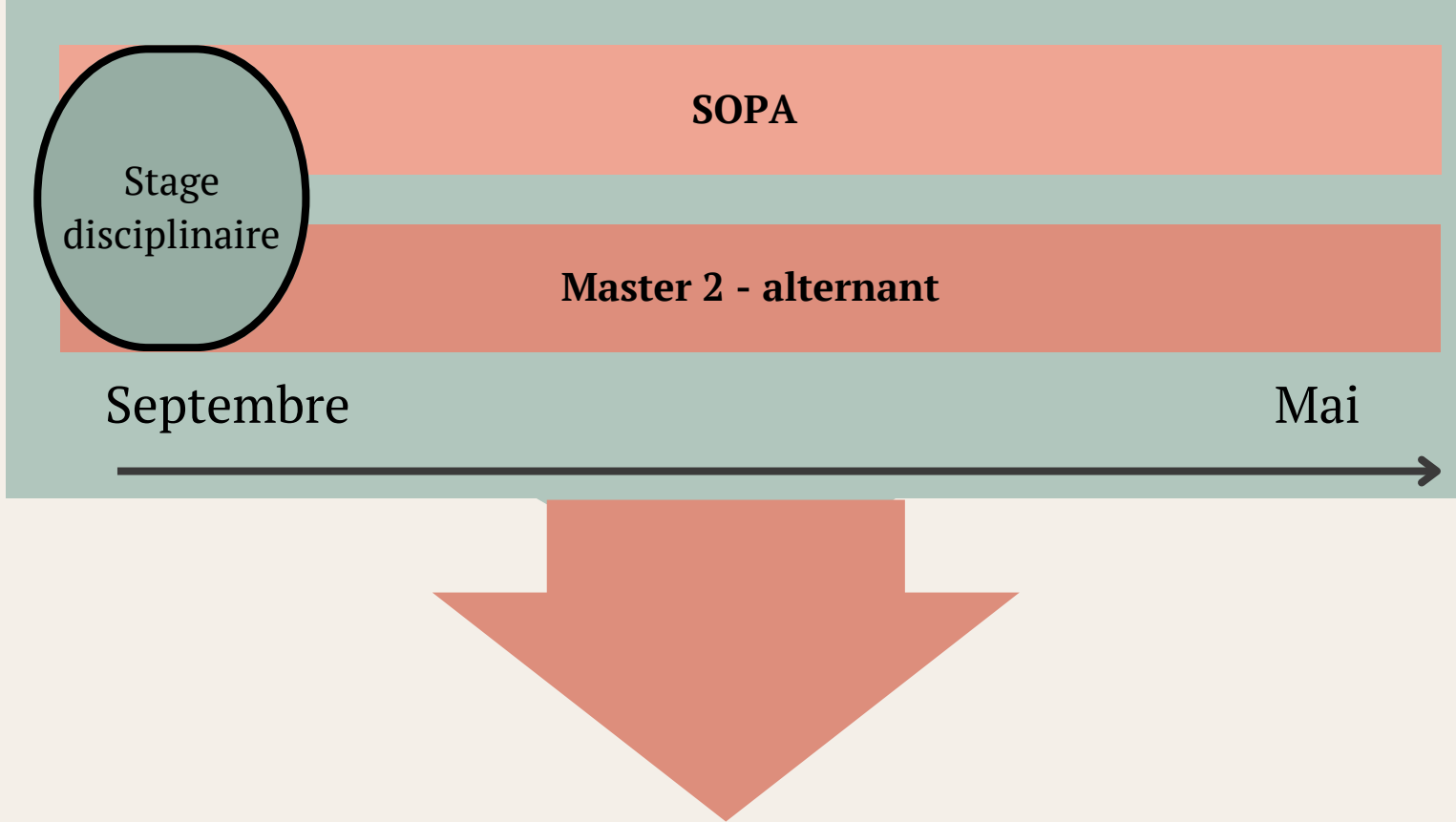
1 ÈRE ANNÉE DE MASTER MEEF

6 semaines de stage réparties sur l'année



2 ÈME ANNÉE DE MASTER MEEF

Stage toute l'année les lundis et mardis



CONCOURS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

LES STAGES DE MASTER 1ERE ANNÉE

Stage disciplinaire	Stage transversal
Activité étudiant : Observation + pratique accompagnée*. Durée : 2 x 2 semaines sur la base du temps plein du tuteur. Modalités stage : 2 étudiants / tuteur. Modalités stage : • Accueille les étudiants, les intègre dans le travail de l’équipe pédagogique; • Organise les observations et accompagne les temps de pratique au sein des classes dont il a la responsabilité (enseignants) • Facilite la découverte des missions de la vie scolaire au sein d’un EPLE et organise l’observation des situations professionnelles (CPE); • Anime les bilans collectifs à l’issue des séances (enseignants) ou des situations professionnelles (CPE) Rémunération du tuteur : 25 € / étudiant et / semaine de stage**.	Activité étudiant : Observation. Durée : 2 x 1 semaine, 35h / semaine (dont observations, lectures en autonomie, temps d’échanges...). Modalités stage : • 2 à 4 étudiants issus de plusieurs disciplines / tuteur; • Accueil par le même tuteur les 2 semaines ou échange des étudiants avec un autre tuteur du même secteur géographique mais d’un autre type d’établissement (Clg/Lyc, etc); • 12 étudiants / EPLE maximum. Missions du tuteur : • Accueille les étudiants, les intègre dans le travail d’équipe; • Organise le planning d’observation en amont du stage (ex : suivi d’1 classe dans plusieurs matières, accompagnement personnalisé, devoirs faits, etc.). • Anime 2 à 3 bilans collectifs au cours de la semaine. Rémunération du tuteur : 25 € / étudiant et par semaine de stage**.

* Même lorsque l’étudiant (ou le binôme d’étudiants) intervient auprès de la classe, le tuteur reste le seul responsable de sa classe (enseignants) ou de la vie scolaire (CPE).

** L’indemnité est versée en fin d’année scolaire. Aucune procédure n’est à réaliser par le tuteur. Le chef d’EPLE saisit l’information nécessaire à la mise en paiement.

LE STAGE DE MASTER 2EME ANNÉE

Activité étudiant : Observation + pratique accompagnée*. Durée : Les lundis et mardis tout au long de l’année sur la base d’un tiers-temps en établissement (324h) Modalités stage : 2 étudiants / tuteur Missions du tuteur : <i>Pour les 2 mentions :</i> • Accueille les étudiants, les intègre dans le travail de l’équipe pédagogique; • Aménage avec les étudiants des temps de retour sur l’observation et la pratique accompagnée en classe (enseignants) ou en vie scolaire (CPE). Mention second degré : • Accompagne 2 étudiants dans leur formation progressive au métier; • Organise des observations de classes; • Associe les étudiants à la conception et la mise en œuvre de séquences d’enseignement ainsi qu’à la gestion de classe. Mention encadrement éducatif : • Accompagne 1 étudiant dans sa formation progressive au métier; • Organise des séance d’observation et d’intervention dans toute situation professionnelle liée à la classe, au suivi des élèves et à la politique éducative de l’EPLE. Rémunération du tuteur : 300 € par étudiant pour l’année scolaire**.
--

* Même lorsque l’étudiant (ou le binôme d’étudiants) intervient auprès de la classe, le tuteur reste le seul responsable de sa classe (enseignants) ou de la vie scolaire (CPE).

** L’indemnité est versée en fin d’année scolaire. Aucune procédure n’est à réaliser par le tuteur. Le chef d’EPLE saisit l’information nécessaire à la mise en paiement.

SE FORMER A L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES

Formations transversales

=> spécifique aux tuteurs SOPA M1

FORMATION TUTEUR SOPA TRANSVERSAL



3 à 6 heures
Nov/déc



- Modalités d'accueil
- Planification focales d'observation
- Conduite d'entretien



- Abonnement possible via SOFIA-FMO (portail Arena)
- Inscription à partir des liens diffusés en début d'année (lettre d'info EAFC)

=> communes à tous les tuteurs (Etudiants, fonctionnaires stagiaires, etc.)

LES GESTES PROFESSIONNELS DU TUTEUR 



18 heures
Nov/janv



- Observer et analyser une séance
- Préparer et conduire un entretien pour accompagner efficacement son stagiaire.



- Abonnement possible via SOFIA-FMO (portail Arena)
- Inscription à partir des liens diffusés en début d'année (lettre d'info EAFC)

RAMENER LE RÉEL EN TUTORAT AVEC LA VIDEO 



18 heures
Dates non définies



- Réaliser des vidéos de classe
- Préparer et mener des entretiens à partir de la vidéo pour construire des solutions alternatives.



- Abonnement possible via SOFIA-FMO (portail Arena)
- Inscription à partir des liens diffusés en début d'année (lettre d'info EAFC)

METTRE EN ŒUVRE UN TUTORAT COLLABORATIF 



18 heures
Nov/déc



- Utiliser le coenseignement (coprédparation, coanimation et coévaluation) pour accompagner les stagiaires.



- Abonnement possible via SOFIA-FMO (portail Arena)
- Inscription à partir des liens diffusés en début d'année (lettre d'info EAFC)

Formations disciplinaires

Des formations disciplinaires peuvent également être proposées par les corps d'inspection des différentes disciplines mais aussi par l'EAFC et l'INSPE de Bordeaux.

- 
- Abonnement possible via SOFIA-FMO (portail Arena)
 - Inscription à partir des liens diffusés en début d'année (lettre d'info EAFC)